

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2021

Nombre de conseillers communautaires présents : 10

Etaient présents : Tugdual BRABAN, Joëlle LE BIHAN, Yvon COQUIL, Martine QUEMERE, Denis SALAUN, Jean-Claude GOUIFFES, Guy CITERIN, Bernard SALIOU, Patrick WAQUIER, Géraldine HARY

Etaient également présents : Marguerite BLEUZEN, Stéphane GUILLOU, Sandrine GENTRIC, Directrice Générale des Services.

Nombre de conseillers communautaires absents : 1

Annick BARRE.

La séance est ouverte à 16h00 sous la présidence de Bernard SALIOU qui propose de désigner Yvon COQUIL en tant que secrétaire de séance.

1. **Lecture et approbation du procès-verbal du Bureau communautaire du 14 septembre 2021 -**

Le compte rendu a été joint en annexe de la convocation.

Le Bureau communautaire approuve ce procès-verbal à l'unanimité.

2. **Administration Générale -**

2.1 Maison France Services ;

Bernard SALIOU fait lecture de ce point.

La Banque des territoires propose l'envoi de borne de qualité pour les usagers. Dans le cadre du déploiement d'une borne de satisfaction fin septembre dans l'espace Maison France Services de Haute Cornouaille. Cette mise à disposition sera faite à titre gratuit.

Le Bureau Communautaire se prononce favorablement et à l'unanimité sur cette proposition d'équipement.

2.2 Projet de déploiement d'un outil d'aide au pilotage du plan communal de sauvegarde à titre expérimental ;

Bernard SALIOU fait lecture de ce point.

Le Préfet sollicite les EPCI pour la réalisation d'un projet de déploiement d'un outil d'aide au pilotage du plan communal de sauvegarde à l'échelle communautaire.

Le courrier reçu à la collectivité a été joint en annexe de la convocation.

Le Bureau Communautaire se positionne favorablement et à l'unanimité sur ce projet de déploiement du plan communal de sauvegarde à titre expérimental.

2.3 Rapport d'activité des services de l'Etat en Région Bretagne ;

Le rapport d'activité des services de l'Etat en Région Bretagne a été transmis avec la convocation via le lien suivant :

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/bretagne/Documents-publications/Rapports-d-activite-des-services-de-l-Etat-en-region-Bretagne>

Le Bureau communautaire prend acte de ce rapport d'activité 2020.

2.4 Rapport d'activité de la Mission Locale Centre Ouest Bretagne ;

Bernard SALIOU fait lecture de ce point.

Le rapport d'activité a été joint en annexe de la convocation.

Géraldine HARY a participé à l'assemblée générale et en a fait retour aux membres de la commission.

Le Bureau communautaire prend acte de ce rapport d'activité 2020.

3. Groupe de travail CIAS

3.1 Compte-rendu du groupe de travail du 7 septembre 2021 ;

Martine QUEMERE fait lecture de ce point.

Le compte-rendu rédigé par Socioscope a été remis en séance.

Il est ajouté que ce travail devrait se terminer en juin 2022.

Le Bureau communautaire approuve ce compte-rendu.

4. Logement, cadre de vie et mobilité –

4.1 Compte-rendu de la commission mobilité du 20 septembre 2021 ;

Le compte-rendu a été joint en annexe de la convocation.

Annick BARRE étant excusée, la lecture de ce point est reportée au prochain bureau communautaire.

4.2 Difficultés sur les transports scolaires – courrier adressé aux Maires et Présidents d'EPCI ;

Bernard SALIOU fait lecture de ce point.

La Région Bretagne souhaite informer les maires et présidents d'EPCI concernant les difficultés rencontrées pour la desserte des circuits de transport scolaire, liées à une pénurie de chauffeurs de car. Les entreprises de transport titulaires des marchés de la Région ont en effet de grosses difficultés à recruter des conducteurs formés.

Des courriers ont été adressés à l'ensemble des maires et présidents d'EPCI, en annexe de cette note.

Un travail va être engagé par la Région, en mobilisant sa politique emploi-formation, en lien avec les départements et Pôle Emploi afin de trouver des solutions rapides.

Le Bureau communautaire prendre acte à l'unanimité de cette information.

4.3 Rapport d'activité de l'ANAH 2020 ;

Bernard SALIOU fait lecture de ce point.

Le rapport d'activités de l'ANAH 2020 a été transmis avec la convocation via le lien suivant :

[Actualité-presse - Découvrez en ligne notre rapport d'activité 2020 \(anah.fr\)](https://www.anah.fr/actualite-presse)

Le Bureau communautaire prendre acte à l'unanimité de ce rapport d'activité.

5. Enfance – jeunesse -

5.1. Compte-rendu de la commission jeunesse du 23 septembre 2021 ;

Géraldine HARY fait lecture de ce point.

Le compte-rendu a été remis en séance.

Le Bureau communautaire approuve à l'unanimité ce compte-rendu.

5.2 Mission « Aller vers entre pairs » - dispositif jeunesse de la Région – année scolaire 2021-2022 ;

La Région mobilise un dispositif "Vivre sa jeunesse en Bretagne – Affronter les conséquences de la crise et se projeter vers l'avenir : 32 mesures d'urgence qui trouvent appui sur le plan breton de mobilisation pour les jeunes".

La mesure 31 concerne directement le réseau Info Jeunes : « Renforcer et développer les actions d'aller-vers du réseau Info Jeunes, via des contrats

ponctuels rémunérateurs pour des jeunes, en faveur de l'accès aux droits et aux services de tous les jeunes (200 000 €) ».

Le service Info Jeunes de la CCHC a ainsi recruté pendant 4 semaines au cours de l'été 2021, une jeune étudiante habitant sur le territoire de la Haute Cornouaille pour aller à la rencontre des jeunes sur les 11 communes de la CCHC. Près d'une centaine de jeunes a ainsi été rencontrée. Fort de cette première expérience, il est proposé de poursuivre la démarche en recrutant d'autres jeunes pendant les vacances scolaires 2021 – 2022. La Région Bretagne prolonge le dispositif jusqu'en juin 2022.

Une aide financière évaluée à 3 100 € par la CCHC, couvrant les charges de personnel, peut être sollicitée auprès de la Région Bretagne.

Le Bureau Communautaire :

- **Se prononce favorablement et à l'unanimité pour autoriser la mission « Aller vers » entre pairs sur l'année scolaire 2021 – 2022 en périodes de vacances scolaires, avec le recrutement d'un salarié ayant entre 18 et 30 ans, habitant sur le territoire de la Haute Cornouaille ou à proximité.**
- **autorise, à l'unanimité, le Président à solliciter les financements auprès de la Région Bretagne.**

5.3 Dépôt d'une demande de subvention auprès de la CAF du Finistère pour l'acquisition d'équipements de restauration pour le multiaccueil ;

Dans le cadre de l'enveloppe « Fonds de modernisation pour les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant », la Communauté de Communes de Haute Cornouaille envisage de déposer une demande de subvention pour l'acquisition d'un robot-coupe et d'un réfrigérateur. La dépense estimée à 2 400 € HT est inscrite en investissement au budget prévisionnel 2021. L'aide de la CAF est évaluée à hauteur de 80% du coût d'achat hors taxe.

Le Bureau Communautaire se prononce favorablement et à l'unanimité pour autoriser le dépôt d'une demande de subvention auprès de la CAF du Finistère pour l'acquisition de matériel de restauration pour le multiaccueil et pour le lancement d'une consultation.

6. Environnement et développement durable –

6.1 Compte-rendu de la commission Déchets du 7 septembre 2021 ;

Denis SALAUN fait lecture de ce point.

Il est rappelé que cette commission était jumelée avec la commission communication. L'objectif principal de cette réunion était de travailler sur les extensions de consignes de tri.

Le compte-rendu a été joint en annexe de la convocation.

Le Bureau communautaire approuve à l'unanimité ce compte-rendu.

6.2 Rapport annuel CITEO – 2020 ;

Denis SALAUN fait lecture de ce point.
Le rapport annuel a été joint en annexe de la convocation.

Le Bureau communautaire prend acte à l'unanimité du rapport annuel CITEO 2020.

7. Marchés -

7.1 Travaux d'entretien de la voirie communautaire VC4 Plonévez / Landeleau- Modification n°1 ;

Denis SALAUN fait lecture de ce point.
Une modification au marché de travaux pour l'entretien de la voirie communautaire sur la VC 4 située sur les communes de Plonévez-du-Faou et Landeleau est présenté concernant :
L'ajustement des quantités initialement prévues au marché pour une plus-value de 1.639,90 € HT,
En effet, lors de la réalisation de ces travaux, il a été constaté une erreur dans les quantités de l'enduit bicouche, poste 2. Elles sont réellement de 21.713 m² et non de 21.000 m², au prix unitaire de 2,30 € HT.
Une moins-value de 1.050,00 € HT pour la non réalisation du poste 1.
En effet, il n'a pas été nécessaire de réaliser le rabotage de la peinture initiale, soit une quantité de 3.500 mètres, au prix unitaire de 0,30 € HT.
Le rapport de présentation rédigé par le service des marchés est présenté en séance.

Le Bureau Communautaire autorise, à l'unanimité, le Président à signer l'avenant n° 1 au marché de travaux d'entretien de la voirie communautaire – VC 4 Plonévez / Landeleau dans les conditions citées dans le rapport de présentation.

8. Communication, attractivité et numérique –

8.1 Compte-rendu de la commission SIG du 15 septembre 2021 ;

Yvon COQUIL fait lecture de ce point.
Le compte-rendu a été remis en séance.
Des précisions sur le Plan Corps de Rue Simplifiée (PCRS) notamment au niveau des précisions de relevés.

Le Bureau communautaire approuve ce compte-rendu.

8.2 Choix de deux communes pour la réalisation du PCRS en 2022 ;

Yvon COQUIL fait lecture de ce point.

Afin de réaliser le PCRS sur les 11 communes du territoire, la communauté de communes a conventionné avec le SDEF qui propose dans un premier temps, de réaliser le PCRS en 2022 à Plonévez-du-Faou et à Spézet. La commune de Plonévez-du-Faou souhaite retarder la réalisation du PCRS en raison de travaux à venir.

En remplacement de Plonévez-du-Faou, le SDEF propose de réaliser le PCRS en 2022 à Collorec, Leuhan et Saint-Thois.

Il serait judicieux d'éviter de réaliser le PCRS dans des communes ayant des gros projets d'aménagement dans l'année ou en 2023 car celui-ci serait largement modifié. Chaque commune aura un PCRS sur l'ensemble de ses voies au plus tard en 2025.

Le Bureau communautaire valide à l'unanimité le choix des communes de Collorec, Leuhan, Saint-Thois, et Spézet pour la réalisation du PCRS en 2022, en convention avec le SDEF.

9. Développement économique et aménagement de l'espace –

9.1 Compte-rendu du COPIL projet économique de Saint-Goazec du 14 septembre 2021 ;

Tugdual BRABAN fait lecture de ce point.

Le compte-rendu a été remis en séance.

Le Bureau communautaire approuve à l'unanimité ce compte-rendu.

10. Questions diverses et d'actualité

Yvon COQUIL souhaite que soit remontées les zones blanches avant la réunion New deal mobile qui va se tenir. Yvon COQUIL et Bernard SALIOU seront à la commission.

Bernard SALIOU fait état d'un mail reçu par ENGIE sur les énergies renouvelables. Marguerite BLEUZEN donne les informations sur l'actualité des projets éoliens sur la commune de Plonévez-du-Faou.

Un tour de table synthétique a été fait également sur les projets agrivoltaïques.

Bernard SALIOU informe que les communes seront destinataires de leurs listes de locaux vacants car entre 2016 et 2021 on constate une augmentation. Chacun regardera ce qui est vacant ou non et en fera retour à la CCHC.

Bernard SALIOU fait un point sur les prochaines réunions et commissions à venir.

Il est précisé notamment qu'une conférence des maires se tiendra le 19 octobre en présence de madame la Sous-préfète.

Il a également été fait une information sur l'état d'avancement de la réhabilitation du hall CCHC/Maison France Services et notamment le lancement de la consultation de la maîtrise d'œuvre. De plus, il a été annoncé l'obtention d'une subvention de 30 000 euros de la CAF du Finistère pour ce dossier.

Marguerite BLEUZEN et Tugdual BRABAN ont informé l'instance des retours des usagers sur les impôts locaux, suite au reclassement des terres dans le cadre des travaux de la RN 164.

L'information sur la réunion des secrétaires de mairie le 14 octobre à 14h00 à Leuhan a également été donnée.

Le présent procès-verbal dressé et clos le 28 septembre 2021 à 17h59,

Le secrétaire de séance :

Yvon COQUIL

Le Président de la Communauté de Communes de Haute Cornouaille :

Bernard SALJOU

